

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 OCTOBRE 2017**

Délibération
n° 2017.10. 86.B

**Avenant n°1 au
marché d'analyses
d'eaux résiduaires,
d'eaux naturelles, de
boues et sous-
produits d'épuration,
de compost sur les
installations du
GrandAngoulême -
Lot n°3**

LE DOUZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis salle de réunion de Nautilus - le Fontastier à SAINT-YRIEIX suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2017**

Secrétaire de séance : Gérard DEZIER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Alain THOMAS, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, François ELIE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, François ELIE, Jean REVEREAULT, Roland VEAUX

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 OCTOBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.10. 86.B**

Rapporteur : Madame GODICHAUD

AVENANT N°1 AU MARCHÉ D'ANALYSES D'EAUX RESIDUAIRES, D'EAUX NATURELLES, DE BOUES ET SOUS-PRODUITS D'EPURATION, DE COMPOST SUR LES INSTALLATIONS DU GRANDANGOULEME - LOT N°3

Par délibération n° 60 B en date du 02 juin 2016, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la procédure d'appel d'offres concernant l'analyse des eaux résiduaires, d'eaux naturelles, de boues et sous-produits d'épuration, de compost sur les installations de GrandAngoulême (assainissement et déchets ménagers) et pour les prélèvements d'eaux naturelles).

La commission d'appel d'offres du 8 décembre 2016 a attribué le lot n° 3 à la société AUREA AgroSciences située 3 rue Joseph et Marie Hakin, 75116 PARIS.

La forme du marché est l'accord-cadre mono-attributaire exécuté par l'émission de bons de commande sur la base de prix unitaires, sans engagement sur un montant minimum ni maximum.

La réglementation pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) oblige la collectivité à mettre en place un suivi des eaux souterraines sur la plateforme de déchets verts. En 2015, GrandAngoulême a réalisé l'installation de piézomètres afin de procéder à des prélèvements et des analyses des eaux souterraines sur ce site. Cependant, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) nous impose de nouveaux paramètres à prendre en compte pour les prochaines analyses.

Il convient donc de passer un avenant.

Le Bordereau des Prix Unitaires actuel contenait le prix de l'analyse des eaux souterraines avec les paramètres de l'annexe 11 du CCTP. Il est donc nécessaire de modifier cette ligne, de remplacer l'annexe 11 par l'annexe 12 dans le bordereau des prix unitaires.

- Il est rajouté dans le CCTP l'annexe 12 Paramètres d'analyses des eaux souterraines.

- Il est modifié dans le BPU le prix de l'analyse des eaux souterraines. Le nouveau montant est de 561,02 € HT au lieu de 620,90 € HT.

L'avenant n'a aucune incidence financière.

Compte-tenu des éléments présentés,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant 1 au marché relatif à l'analyse des eaux résiduaires, d'eaux naturelles, de boues et sous-produits d'épuration, de compost sur les installations de GrandAngoulême (Assainissement et déchets ménagers et pour les prélèvements d'eaux naturelles) – Lot n° 3, ayant pour objet la modification du bordereau des prix unitaires, sans incidence financière.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de Vice-Présidente en charge des marchés publics à signer ledit avenant

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 octobre 2017	<u>Affiché le :</u> 18 octobre 2017



Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

**ANALYSES D'EAUX RESIDUAIRES, D'EAUX NATURELLES, DE BOUES ET
SOUS-PRODUITS D'EPURATION, DE COMPOST SUR LES INSTALLATIONS DU
GRANDANGOULEME (ASSAINISSEMENT ET DECHETS MENAGERS ET POUR
LES PRELEVEMENTS D'EAUX NATURELLES)**

**LOT N° 3 : PRELEVEMENTS ET ANALYSES DES EAUX PLUVIALES SUR LES
REJETS DES DECHETERIES, D'EAUX DE PROCESS SUR LA PLATE-FORME
DE COMPOSTAGE ET DE L'USINE D'INCINERATION**

Appel d'offres ouvert

16-54

Avenant n° 1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

Représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent
avenant par délibération n° 2017.01.01 en date du 05/01/17

TITULAIRE DU MARCHÉ

AUREA

1 rue Samuel Champlain
ZI Chef de Baie
17074 LA ROCHELLE Cedex 09

Code APE : 7120 B
Numéro SIRET : 391 967 924 00039
Immatriculée au RCS sous le n° 391 967 924
Représentée par Hubert ROEBROECK.

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ

Date de signature du marché : 20 décembre 2016
Date de notification du marché : 22 décembre 2016
N° du marché : 16-52

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

La réglementation pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) oblige la collectivité à mettre en place un suivi des eaux souterraines sur la plateforme de déchets verts. En 2015, GrandAngoulême a réalisé l'installation de piézomètres afin de procéder à des prélèvements et des analyses des eaux souterraines sur ce site. Cependant, la DREAL nous impose de nouveaux paramètres à prendre en compte pour les prochaines analyses.

MODIFICATION DU MARCHE INITIAL

Le Bordereau des Prix Unitaires actuel contenait le prix de l'analyse des eaux souterraines avec les paramètres de l'annexe 11 du CCTP. Il est donc nécessaire de modifier cette ligne, de remplacer l'annexe 11 par l'annexe 12 dans le bordereau des prix unitaires.

- Il est rajouté dans le CCTP l'annexe 12 Paramètres d'analyses des eaux souterraines (jointe à l'avenant).

- Il est modifié dans le BPU le prix de l'analyse des eaux souterraines rédigé initialement comme suit :

FORFAIT	TARIF HT en chiffres (€)	TARIF HT en lettres (€)
Analyse eaux souterraines Plate forme de déchets verts (paramètre en annexe 11)	620.90	Six cent vingt euros quatre-vingt dix

est désormais rédigé comme suit

FORFAIT	TARIF HT en chiffres (€)	TARIF HT en lettres (€)
Analyse eaux souterraines Plate forme de déchets verts (paramètre en annexe 12)	561.02	Cinq cent soixante et un euros zéro deux

NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à
le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
P/ le Président, la Vice Présidente

Fabienne GODICHAUD

ANNEXE 12

Paramètres d'analyses des eaux souterraines

Matières en suspension
Carbone Organique Total ₁
Demande Chimique en Oxygène
Cyanures aisément libérables ₂
Phosphore
Fluorures ₁
Nitrates ₂
Nitrites ₁
Orthophosphates
Ammonium ₂
Azote global
Azote Kjeldahl
Demande Biochimique en Oxygène
Organo-Halogénés Adsorbables
Chrome VI
Mercure ₂
Manganèse ₁
Molybdène
Arsenic ₂
Nickel ₁
Plomb ₂
Thallium
Cuivre ₁
Chrome ₂
Cadmium ₂
Zinc ₂
Hydrocarbures C10-C40 ₂
Indice phénol ₂
Fluorène
Phénanthrène
Anthracène
Fluoranthène
Pyrène
Chrysène
Benzo(b)fluoranthène
Benzo(k)fluoranthène
Benzo(ghi)pérylène
Naphtalène
Acénaphthylène
Indéno(123-cd)pyrène
Dibenzo(ah)anthracène
Benzo(a)anthracène
Acénaphtène
Benzo(a)pyrène ₁
Somme des HAP
HAP totaux 4* ₁
HAP totaux 6** ₂
Benzène ₁
Toluène ₃
Ethylbenzène ₃
m-Xylène
p-Xylène
o-Xylène
somme des xylènes
somme des BTEX
PCB 28
PCB 52
PCB 101
PCB 118
PCB 138
PCB 153
PCB 180
somme des PCB